L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 27 AOUT 1885. 58me Année

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 27 AOUT 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons mardi, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1884-85 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignments désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Rapport, pour le mois d'août, du Département de l'Agriculture des Etats-Unis sur les récoltes, la laiterie et les moyens de transport des denrées alimentaires.

De tous les rapports mensuels du Département de l'Agriculture, celui du mois d'août de chaque année est incontestablement le plus important, le plus curieux, le plus recherché, le plus lu. La raison en est bien simple ; c'est le dernier de tous, avant la moisson générale, celui qui donne les chiffres les plus sûrs. Quand il paraît, les pluies ou les sécheresses ont dit, à peu près, leur dernier mot, les accidents météorologiques ont produit, à peu près, leur dernier effet. Il faudrait quelque catastrophe bien extraordinaire pour dérouter les calculs de la statistique, et ces calculs sont faits, aux Etats-Unis, avec une habileté, une précision véritablement prodigieuses. Sous ce rapport, personne ne surpasse les Américains ; ils en remontrent aux peuples les mieux administrés, les mieux ordonnés, les plus positifs de l'univers civilisé.

Ce qu'il y a de plus merveilleux dans le travail du département de l'agriculture, c'est qu'il vous expose l'état exact des récoltes, non-seulement dans la République, mais dans tous les pays d'Europe et d'Asie—en Angleterre, en France, en Autriche, en Allemagne, en Russie, en Belgique, dans l'Inde. Il vous donne la statistique internationale extrêmement exacte, non-seulement des grains, mais de l'élevage et des différents articles de laiterie. D'un seul coup d'œil, vous voyez ce qu'ont produit, en fait de blé, de maïs, de riz, de seigle, d'orge, de coton, de fruits, de sucre, de beurre, de fromage, etc, les Etats-Unis et les autres contrées du globe.

Là ne se borne pas le travail de nos statisticiens; ils vous fournissent le taux du fret, soit d'une ville à l'autre de l'Union, par eau ou par terre, soit d'un port à l'autre de l'Union, de l'Europe, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, des Antilles, par mer, par steamships—de sorte que par la seule inspection du rapport, vous savez à quoi vous en tenir sur la situation et sur ce que vous avez à faire.

Vous êtes, par exemple, un fermier perdu au fond des plaines du Minnesota; vous faites du blé ou du maïs. Vous consultez votre bulletin; vous y voyez ce qu'a rapporté le pays, cette année, ce qu'il avait rapporté l'an dernier, ce qu'il reste d'approvisionnement dans les greniers; vous faites la comparaison avec ce qu'ont rapporté les différents Etats de l'Europe—la France, l'Allemagne, l'Egypte, l'Inde ; vous mettez en regard de ce que l'Union peut jeter sur le marché, ce que les autres Etats peuvent y jeter eux-mêmes ; vous consultez les tables qui vous donnent les prix de transport pour tel ou tel centre américain ou européen ; vous faites votre calcul, et vous êtes—autant du moins que les circonstances vous le permettent—fixé sur vos opérations futures. Ou vous vous préparez à garder votre grain pour attendre des temps meilleurs, ou vous prenez vos mesures afin de l'expédier pour tel ou tel point du globe qui paraîtra vous procurer le meilleur bénéfice.

Ce que nous venons de dire du blé, du maïs, s'applique également au coton, au riz. C'est véritablement merveilleux. Si l'on ne voit pas là l'esprit des affaires, développé au plus haut degré, nous demandons où l'on peut le trouver.

Le blé étant réputé le roi des grains, on se demande comment le maïs prend ici le premier rang; c'est qu'il se trouve être la culture la plus générale aux Etats-Unis, celle qui y convient le plus à tous les climats, à tous les sols.

Fait curieux! il y a dix ans, personne, en Louisiane, ne prévoyait à celle du maïs, personne ne la considérait comme devant être rémunératrice. Et bien ! ce sont les plus réalcitrants d'alors qui en font les plus importantes récoltes. Jetez les yeux sur le Rapport, vous trouverez, sur le tableau des moyennes de rendement, la Louisiane en tête, avec 103.

Qu'on nous permette d'ajouter ici les réponses de quelques-unes de nos paroisses. Bienville : jamais meilleure récolte ; West Carroll, jamais en meilleur état ; Concordia, récolte endommagée par la sécheresse ; De Soto, meilleure que depuis bien des années ; St-Landry, perspective d'une énorme récolte ; St-Marie, état excellent ; Pointe Coupée, beaucoup meilleure que l'an dernier ; Richland, depuis plus de 10 ans jamais plus belle perspective ; St-Bernard, très-belle récolte ; Madison, grande amélioration—le dernier mais semé promet beaucoup. —Nous en passons, et des meilleurs. La situation, comme on le voit, est magnifique.

Sur la même ligne que la Louisiane, se place la Géorgie, le seul Etat qui ait obtenu le même chiffre de 103. Viennent ensuite le Texas et l'Arkansas, avec 102 ; puis le Tennessee, le Mississippi, avec 101. Jusqu'ici, à l'exception de l'Iowa et du Connecticut, qui obtiennent le même chiffre de 101, nous ne voyons figurer que des Etats du Sud. Qu'on vienne nous soutenir maintenant que le Sud, en général, que la Louisiane, en particulier—car c'est d'elle que nous devons nous occuper tout spécialement,—sont condamnés à faire venir leur maïs de l'Ouest. Nous ne connaissons pas de condamnation plus éclatante du système suivi, jusqu'à présent, parmi nous, que ces chiffres, qui sont officiels et irréfutables.

La moyenne générale, c'est-à-dire celle de l'Union entière, était, le mois passé, de 94 ; elle s'est élevée, depuis, au chiffre de 96 ; elle a donc gagné 2 points. Elle se trouve de 4 points au dessous du chiffre de la pleine récolte. Si le temps est favorable, jusqu'à la fin de la moisson, elle indique un rendement de 26 à 27 boisseaux l'acre. En août 1884, elle était égale, mais elle a baissé de 3 points pendant les 60 jours qui ont suivi—ce qui a fait tomber le rendement à 26 boisseaux. Les plus forte moyenne, depuis plusieurs années, a été celle de 1879 ; en définitive, le recensement a accusé alors 28 boisseaux par acre.

Il y a sept Etats qui produisent généralement plus de mais qu'ils n'en consomment et, par conséquent, en font l'exportation. Ce sont : l'Ohio, aujourd'hui, avec 96 ; l'Indiana, avec 95 ; l'Illinois, avec 94 ; l'Iowa, avec 101 ; le Nebraska, avec 100 ; le Missouri, avec 89 ; le Kansas, avec 90. Aucun d'eux n'a obtenu notre moyenne qui est de 103. Si, nous aussi, nous produisions plus que pour les besoins de notre consommation, avec une récolte comme celle que nous avons en perspective, quel beau bénéfice nous ferions, cette année!

Les chiffres que nous venons de citer nous avaient tellement frappés dans le rapport du Département de l'Agriculture, surtout en ce qui nous concerne particulièrement, que nous nous sommes peut-être un peu trop étendus sur la question. Il ne nous reste que peu d'espace pour donner une idée nette du tableau général.

Le montant des acres consacrés à la culture du maïs, dans toute l'Union, est de 74,000,000. Si le calcul est juste, avec la perspective que nous avons devant nous, en supposant qu'il ne survienne aucun contretemps fâcheux, aucune catastrophe, on peut compter sur une récolte de 2,000,000,000 de boisseaux. L'an dernier, elle était de 1,759,000,000, chiffre qui dépasse de 41,000,000 de boisseaux tous les rapports connus.

Un rendement comme celui de cette année doit grossir considérablement le montant de nos exportations de denrées alimentaires.

S'il y a, ainsi que l'indiquent les chiffres que nous allons donner plus bas, un déficit dans la récolte du blé, cette exportation peut amplement compenser celui qui doit se produire dans le mouvement commercial du froment et de la farine, à l'extérieur.

En ce qui concerne, en effet, ce dernier grain, le rendement, suivant les statistiques, ne doit pas excéder 360,000,000 de boisseaux ; il tombera peut-être à 330,000,000. C'est la récolte la plus faible, depuis 1876, alors que la population n'était que de 48,500,000 habitants, au lieu de près de 60,000,000, comme à présent.

On ne peut guère compter, cette fois, sur l'exportation du blé. On ne récolte que juste assez pour la consommation intérieure et la prochaine semence : mais il y a un excédant provenant de 1884 dans les greniers. On l'a porté entre 60,000,000 et 100,000,000 de boisseaux. C'est cette excédant qui servira à l'exportation.

Il nous reste trop peu de place pour nous occuper des autres produits, surtout de ceux qui intéressent spécialement la Louisiane. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

Nous renouvelons nos remerciements au représentant du premier district congressionnel de notre Etat—l'honorable LOUIS ST MARTIN—pour la brochure où nous avons puisé et continuerons de puiser de si intéressante, de si utiles renseignements.

Les amis de l'Hon. R. L. GIBSON nous prient d'insérer la lettre qu'on trouvera dans une autre colonne. Nous n'avons pas cru devoir nous y refuser, bien que nous ne nous soyons jamais occupés et ne voulons pas nous mêler des différends qui pouvaient surgir entre les représentants de la Louisiane, au sujet de fonctions publiques dans les limites de l'Etat.

Nous croyons que l'administration de M. Cleveland a eu jusqu'à présent des conséquences heureuses pour l'Union et pour nous, et nous nous abstiendrons que tout en restant fidèle à son programme, à ses promesses, son esprit si éminemment pratique découvre le moyen d'amener la concord dans le parti démocrate national et dans le parti démocrate de la Louisiane, dans l'intérêt des Etats-Unis et dans le nôtre.

LOUISIANE.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 22 août :

Le gouverneur McEnery, vient d'appeler une Convention en vue d'aviser aux moyens de faire face aux dépenses de la reconstruction de la levée Morganza. Si la somme doit être perçue par voie de taxes, nous croyons que l'on n'y réussira pas. Nos paroisses sont incapables de payer plus qu'elles ne le font aujourd'hui.

Nous pensons, d'ailleurs, que la majorité des populations est opposée à la fermeture de cette crevasse. Elles préfèrent la garder ouverte; c'est un débouché au trop plein du fleuve, à l'époque des grandes crues. Les levées le long du fleuve sont alors incapables de supporter la pression des eaux ; elles cèdent et les inondations sont désastreuses.

La tentative que l'on a faite, il y a deux ans, suffit pour convaincre de l'inanité de l'entreprise. On avait relevé la levée, au prix énorme de $887,000 ; elle a cédé au premier choc des flots. Il vaut mieux attendre que les habitants soient plus à l'aise et plus capables de soutenir une pareille dépense, pour se lancer dans cette grande entreprise.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 22 août :

De fortes pluies, accompagnées d'un vent violent et de la foudre sont tombées, presque tous les jours de la semaine, dans notre paroisse.

Nous avons parcouru, avec plaisir et curiosité, les champs mis en culture par MM. B. Lemann et les frères Dugas, aidés habilement par M. A. J. Gaspard, à Greenwood. C'est une des plus belles récoltes de la paroisse. Nos remerciements pour la bonne hospitalité que nous avons reçue de M. Greenwood et de son assistant, M. W. Carty.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 15 août :

La récolte des pommes de terre sera énorme; c'est un grand bienfait pour notre communauté.

Les chenilles existent maintenant dans le coton. On ne redoute pas encore de pertes sérieuses, mais il est temps que nos planteurs prennent leurs précautions. Il faut qu'ils n'épargnent pas l'argent du pourpre de Londres ou du vert de Paris.

—M. L. S. Ducote a fait passer, cette semaine, quatre balles de coton par son Gin, à Cottonport. Le coton appartenait à MM. G. W. Pike, Edgar Tassin et Dan. Willis. C'est le premier qui ait été expédié des Avoyelles, cette année.

On nous écrit, de Bayou Boeuf,

"Depuis quelques jours, nous avons eu de la pluie—ce qui a fait beaucoup de bien au coton ; maintenant il nous faut du beau temps. Le coton commence à ouvrir ; la cueillette commencera bientôt, si rien ne vient y mettre obstacle. Il faut savoir choisir le meilleur moment pour faire le ramassage

"D'après tous les rapports, la récolte est bonne, et quiconque le voudra, trouvera facilement de l'ouvrage."

M. Pollington, directeur des travaux de la propriété de Tiger Bend, au captaine Haas, est en train d'entourer cinq milles de pâturages de clôtures solides, avec des poteaux à huit pieds de distance et de forts fils de fer.

Les hommes qui se livrent à l'industrie du bois de charpente sont à l'œuvre. Ils vont chercher leurs arbres sur les collines boisées de St-Landry. Des milliers et milliers de pieds de bois, de belles planches arrivent de tous les côtés dans nos fermes, par les nombreux bayous que nous avons dans les Avoyelles.

Marksville jouit aujourd'hui de nombreuses et faciles voies de communication, mais nous avons besoin d'une route directe entre notre localité et Bunkie. Par elle nous aurions, tous les jours, la malle de la Nouvelle-Orléans.

Les citoyens du Corner District ont envoyé une pétition au maître-général des postes, pour obtenir un bureau de poste dans leur localité. Ils sont éloignés de 6 milles de tous les autres, et leur nombre leur donne droit à un service direct.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 22 août :

Il pleut tous les jours. La canne n'a pas encore été endommagée, mais la récolte de riz a été interrompue. La pluie n'a pas fait de bien aux pois et aux fèves plates, auxquelles il faut de la sécheresse. Un temps clair serait le bienvenu.

La récolte de mais est abondante ; elle sera bientôt en grange.

Le Lafourche a haussé de deux pouces, ce qui a permis au steamer Alice de faire quelques voyages à la Nouvelle-Orléans. Le steamboat "Bayou Lafourche" fait le service jusqu'à Donaldsonville et correspond avec le "Jewel."

—Il est à espérer que les paroisses intéressées à la fermeture de la crevasse Morganza, au nombre de 11, se rendront à la Convention appelée à Bâton-Rouge, par le gouverneur McEnery. On fait objection à cette entreprise, mais la vaste région qui est sujette à l'inondation, a le droit d'être protégée. La partie ouest de notre paroisse a beaucoup souffert depuis 20 ans de ces invasions du Mississippi, et une foule de petits fermiers, qui étaient auparavant à leur aise, ont dû abandonner le pays pour aller s'établir ailleurs.

Voici le moment favorable de commencer les travaux ; qu'on se mette à l'œuvre, et l'on peut mettre la levée Morganza en état de résister aux grandes eaux, au printemps prochain.

Le Journal des Débats du 13 août contient le passage suivant d'un appel aux électeurs catholiques de France, appel qu'ont donné à leurs lecteurs le *Monde* et l'*Union*, qui ne nous sont point parvenus :

Catholiques, nous adressant à des catholiques, nous ajoutons:

Ces hommes sont coupables d'autres attentats, qui sont la source de nos divisions, l'origine de nos malheurs, la cause de nos angoisses.

Ils ont traité le catholicisme en ennemi, expulsé les religieux de leurs demeures, et les sœurs de charité de l'asile des malheureux ; interdit au culte la rue ouverte aux mascarades, jeté l'image du Christ hors de l'école et du cimetière. Ils ont banni Dieu de l'enseignement officiel et cherchent à imposer à tous cet enseignement athée. Ils veulent chasser Dieu de l'âme du peuple comme ils l'ont chassé de la Constitution et des lois.

La persécution se poursuit ; chaque jour de nouvelles écoles chrétiennes se ferment. Hier encore, l'église dédiée à la patronne de Paris était profanée.

Demain, s'ils restent les maîtres, ils imposeront le service militaire aux séminaristes pour empêcher le recrutement du clergé. Demain, la suppression du budget des cultes viendra compléter l'œuvre de spoliation commencée déjà par de misérables réductions. S'ils ont attendu, c'est qu'ils ont peur de vous et aussi qu'il entre dans leur plan d'affaiblir l'Eglise avant de la dépouiller.

Electeurs catholiques, sachez-le bien, voilà ce que les élections prochaines peuvent réparer ou aggraver.

Donc, le devoir est clair, l'obligation est impérieuse.

Chassez du Parlement les ennemis de toute foi et de tout droit.

Votez pour des hommes qui soient résolus à défendre, sans compromission et sans faiblesse, les droits imprescriptibles de l'Eglise et ses libertés nécessaires, notamment la liberté d'association religieuse et celle de l'enseignement à tous les degrés.

Nous savons, nous catholiques, que ces droits et ces libertés ne sont pas, quelque sûrs l'Etat, une concession de l'Etat. Nous savons que l'indépendance de l'Eglise, à raison de son institution divine, est un droit antérieur à toutes les formes de gouvernement, supérieur au caprice de tous les pouvoirs, quel qu'ils soient.

Etroitement unis, d'ailleurs, à toutes les traditions et à toutes les grandeurs de notre histoire, cette indépendance est sacrée pour eux mêmes qui, sans partager notre foi, ont le respect du droit des consciences et le sentiment de nécessités sociales.

Affirmez donc par vos votes ces vérités et votre volonté de les faire prévaloir dans le gouvernement de notre pays.

Ne conférez l'honneur de vous représenter qu'à l'homme honnête, qui aime, d'un amour désintéressé, la religion, la justice et la patrie.

Et que votre bonheur pas à voter ; prenez part à la bataille électorale par la parole, par l'action, par le sacrifice.

Surtout unissez-vous ; grâce à cette union, et grâce au concours de tous ceux qui, comme vous, veulent la religion *indépendante* et respectée, la France libre, grande et forte, la bonne cause triomphera.

Catholiques, nous sommes le pays ; ne souffrons pas qu'on en dispose sans nous et contre nous.

Ad. Baudon, vicomte de Bélizal, A. Benoist d'Azy, Lucien Brun, Charles Chesnelong, le vice-amiral marquis Cicquel des Touches, Félix Bernard, Keller, E. de la Bassetière, comte Lanjuinais, baron de Mackau, comte Albert de Mun, baron de Lavignau.

La quatrième liste de la souscription pour le monument de Victor Hugo vient d'être publiée à Paris. Le total général des souscriptions s'élève à 69,573 francs.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, de France, est approuvée la délibération en date du 26 mai 1885, par laquelle le conseil municipal de Clichy (Seine) a attribué à une voie publique de cette ville la dénomination de "Victor Hugo".

Déclaration du Général Gibson et des membres de la délégation relativement aux nominations Fédérales.

White Sulphur Springs, Ouest Virginie, 20 août 1885.

Au Gén. Allen Thomas,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Cher Général,

Quoique mes amis m'aient conseillé de ne prêter nulle attention à cette guerre d'outrages et de calomnies accumulés, qui a été inaugurée contre moi, j'ai résolu de vous adresser ce court des faits, que vous pourrez rendre public, si vous y donnez votre approbation.

Je ne connaissais pas le accepter une polémique dans les journaux. Personne ne connaît les conversations échangées entre moi collègue le Sénateur Kostie et moi, et je n'en nous. N'ayant moi n'avons fait aucune déclaration à cet égard. Quand il croira devoir s'exprimer à ce sujet, soit au Sénat, soit dans une publication de la Presse, il sera temps pour moi d'y répondre, si je le juge convenable. Tout ce que je puis dire aujourd'hui, c'est qu'au cours de mes conversations avec lui, je n'ai, à aucune époque, fait aucune promesse, pris aucun engagement d'appuyer aucun ami, aucune personne quelconque, pour les fonctions de Collecteur. Je suis resté absolument libre de mon action relativement à ces place et à toutes les autres places de l'Etat.

Le Sénateur Jonas n'a fait aucune déclaration, ne s'est livré à aucune plainte sur ma conduite à son endroit.

Du moment que j'ai eu informé le Président et l'ex-Sénateur Jonas que je n'objecterais point à sa nomination comme Collecteur, et que j'ai en suggéré à la délégation son nom pour cet emploi, du moment que subséquemment, sur sa propre demande, j'ai rendu compte au Président, pour dire à celui-ci que je recommandais sa nomination au poste de Collecteur du Port de la Nouvelle-Orléans, et que, en réponse à ce président qui me demanda si "je conseillais cette nomination et en prendrais sur moi de responsabilité"—je répondis affirmativement à cette question—de ce moment là, dis je, j'ai appuyé seulement le Sénateur Jonas.

Je n'ai pas adopté cette règle de conduite à la demande, ni à la requête des Représentants, ni d'aucun d'eux, quoique tous ceux-ci l'aient cordialement sollicité. Je n'ai d'autre plus, ni à la suggestion ou requête du Président ou d'aucun membre de son Cabinet. Je l'ai appuyé parce que, durant de nombreuses années, il avait été mon collègue dans la vie publique, parce que je pensais que ses services, son talent et son caractère lui donnaient des droits indéniables, parce qu'il aspirait à cet emploi, et enfin parce qu'ayant été lui-même sénateur, la consécration de sa nomination était certaine. Toute déclaration contraire à celle-là serait simplement une fausseté.

Je n'ai reçu de lui que compliments et remerciments.

Il est probable qu'il sait distinguer ses amis. Je seule personne que j'aie jamais recommandée pour les fonctions de Collecteur du Port de la Nouvelle-Orléans, qui, en Président, soit au Cabinet, a été l'ex-Sénateur Jonas. Il ne m'est arrivé aucune plainte émanant de MM. King, Blanchard, Gay et Litton. De ces quatre hommes je n'ai jamais reçu que marques de respect et de courtoisie.

Dès le début, j'ai le Président, non pas pour présenter des noms, soumettre des nominations, mais pour demander quelle serait la règle de conduite de l'Administration relativement à la distribution des emplois, et pour déclarer que j'étais délégué pas les candidatures et désirais savoir le bon plaisir du Président au sujet de celles-ci. J'ajoutai que si l'Exécutif désirait en disposer de lui-même, je serais aussi relevé d'une responsabilité stérile.

On me répondit que le Président voulait avoir la bouche mon avis et celui de mes collègues. J'acquis aussi l'assurance que MM. King, Blanchard, Gay et Litton sympathisaient avec moi personnellement et politiquement ; chacun d'eux m'offrit son appui cordial, sans que je le sollicitasse. En telle conjoncture je jugeai qu'il était de mon devoir de me consulter avec ceux de mes collègues à Washington qui ne représentants officiels à Washington du peuple de mon Etat! Qui pouvais-je donc consulter, sinon les Représentants du peuple, quand, demandé de le servir, non point au sein de notre Etat même, mais à Washington.

Quant à moi, je n'avais pris aucun engagement, fait aucune promesse, si pénible qu'il m'eût coûté d'opposer un refus à mes amis les plus intimes, les plus chers. Mon sentiment était qu'en pareille circonstance, dans la position par moi occupée, je ne pouvais ne laisser guider par mes désirs personnels, ni par les aspirations personnelles de mes amis de la Louisiane, si honorés et si puissants qu'ils fussent ; qu'au dessus de tout se plaçait l'intérêt du parti et de notre population ; que je devais à la délégation, mes collègues au Congrès, d'agir envers eux comme ils avaient agi envers moi, de conférer avec eux en pleine liberté ; dans un esprit dégagé de tout engagement, de toute promesse ; prêts à donner notre avis au Président ; à garantir à son Administration un parti fidèle ; à garantir à son Administration, de la Louisiane, des employés dignes, dans les départements exécutifs du Gouvernement Fédéral.

Jamais je n'ai promis de présenter aucun nom au Président, en dehors de l'action de la délégation, quand il s'est agi de postes importants en Louisiane. Dans un sent cas (et ce n'était pas celui de l'Estimateur) j'ai présenté à un membre du Cabinet, sans avoir préalablement consulté la délégation, le nom d'un candidat. Et encore cela n'est-il fait par la personne chargée alors d'écrire ma correspondance (je ne pouvais me servir de ma main en ce moment-là). Par mégarde, mon secrétaire envoya la dite recommandation, au lieu de la soumettre d'abord à la délégation, ainsi que j'en avais eu l'intention.

La délégation a agi comme un Conseil de Direction ; et jusqu'ici toutes les nominations importantes ont été faites sur des recommandations collectives, sauf l'exception unique que j'ai rappelée.

C'est été pour moi une satisfaction au-delà de tout dire, si j'avais pu aider mes amis particuliers ; des amis qui m'ont appuyé sans espoir de patronage, et seulement pour reconnaître les efforts que j'ai faits, afin d'obtenir en faveur de mes mandants une législation utile, pratique. Mais cette aide, en dehors de rares occasions, était incompatible avec ma position de Sénateur.

En effet, à parler vrai, mes devoirs constitutionnels m'imposent de veiller à la législation, et non de m'occuper de patronage.

Je n'avais, moi, aucune liste personnelle de candidats. A plusieurs reprises de la façon la plus entière, j'ai refusé de faire aucune promesse quelconque, à qui que ce fût, pour un emploi déterminé. Je me suis consulté avec la délégation comme l'un de ses membres ; il y a eu entre nous échange de marques de considération et de respect ; nos appréciations et nos recommandations ont subi de nombreuses modifications, à la suite de conversations avec le Président.

Si bien que nous ne lui imposions rien; nous ne lui recommandions pas, non plus, simplement moi-même, mais en qualité de Démocrates, désireux du succès de son Administration et de la suprématie des saines doctrines démocratiques dans notre Etat et dans tout le pays, nous lui portions nos conseils.

Si les nominations faites méritent l'approbation, chacun de nos collègues a droit à celle-ci. Et en cela, ma part doit être même moindre que la leur ; car ils se sont plus activement occupés de ce soin à Washington que je n'ai pu le faire.

Et il est un fait dans cette distribution de places, qui est à l'honneur de mes collègues, c'est celui-ci : le Second District Congressionnel n'a pas de Représentant Démocrate, quoi qu'il compte un fort élément démocratique, et cependant plus qu'aucune autre section de l'Etat, il a obtenu des places importantes. Il ne fut jamais donné de me rencontrer avec des hommes apportant plus de jugement et de discernement dans l'accomplissement de leurs devoirs publics ; mais citoyens ne se montrent plus anxieux de servir leurs commettants d'une façon désintéressée, que les Représentants dont j'ai eu la collaboration.

Il est heureux pour le peuple de la Louisiane, qui a un si vaste intérêt dans la législation Fédérale ; autant dirait-on pour le bien-être de l'importance institutions Fédérales, que ses Représentants soient aussi honorés par le Président et jouissent à un degré si élevé, de la confiance de l'Administration.

Quant à moi, plutôt que de sacrifier des convictions et des principes qui me sont chers, je retournerais sans regret sur ma vieille habitation, dans mon foyer de Terrebonne. Là je retrouve mes amis d'enfance, et je m'entretiens avec eux en calme des jeunes années. J'y puiserais une douce compensation aux ouvrées et aux labeurs qu'impose les luttes politiques ; j'aurais du moins le délommagement de toute position perdue, si élevée qu'elle soit.

Or ou présent que dans le cas de M. Bailey, je me suis écarté de cette règle de conduite. Ce monsieur n'avait avec moi aucune attache politique particulier. Il n'avait rien à exiger de moi. J'avais connu M. Bailey, comme quartier-maître du Général Dan Adams à la bataille de Perryville, où je commandais, moi-même, un régiment.

Le 9 juillet dernier, je reçus de Washington une lettre du Juge W. H. Rogers, en faveur de M. M. Bailey, me demandant d'appuyer celui-ci, comme candidat aux fonctions d'Estimateur. Je répondis au Juge Rogers que si la chose agréait à mes collègues du Congrès, j'appuierais M. Bailey, mais qu'avant de lui *communiquer mon sentiment*, nous amis de la délégation devaient être consultés.

Cela était transmis par écrit, d'une façon aussi explicite, au Juge Rogers, afin qu'il pût bien faire connaître ma position à M. Bailey. Peu de jours après, à Washington, je fis appel à me consulter avec la délégation sur des sujets plus importants, d'une nature plus pressante. Au cours entretiens, M. Bailey se rendit chez moi, afin de solliciter mon appui.

Mes nouveaux me disent que je lui exposai alors franchement que la délégation avait récemment recommandé au Président M. Pleasants pour les fonctions de Marshal ; que je connaissais peu M. Pleasants, mais que les hommes de la délégation et nos amis de la Louisiane étaient d'avis que mal, mieux que lui, ne tamperait ces fonctions.

Nous étions alors une courte conversation sur la valeur de M. Pleasants. Le juge Rogers avait mentionné la place d'Estimateur dans sa lettre, et je fis la remarque qu'à cet égard la délégation n'avait pas agi, et qu'il avait un nombreux candidats à ce poste. Je dis qu'en considération de mes relations avec M. Bailey pendant la campagne du Kentucky, je prendrais plaisir à présenter ses titres à la délégation.

M. Bailey dit qu'une chose de relatif au crédit exercé par moi à Washington. Je répliquai qu'il était dans une erreur complète, que dans bien des cas j'avais vu rejeter des personnes auxquelles ma préférence personnelle était grande, et d'autres candidats choisis par la délégation, que chaque sénateur qu'elle avait autant de poids que moi dans les résolutions prises à l'égard des candidatures, que lui ne pouvait rien de plus que décidé tout le Président relativement à aucuns de ces cas ; que la voie était laissée libre au Président pour choisir parmi tous les noms qu'on lui présenterait, soit au Cabinet, soit ailleurs, sans que l'on eût nommé des hommes d'affaires, soutenus par des journaux d'affaires aussi de préférence à des individus recommandés seulement par des délégations complètes de Sénateurs et de Représentants d'Etats puissants.

Je crois que M. Bailey me fit avoir déposé ses papiers au bureau de l'Avocat Général ; et que comme ils y avaient été indubitablement oubliés, il les avait présentés lui-même au Président, et qu'ils avaient été pris en considération, au moment de la nomination de Marshal. Je sais sûr que le Gouverneur Penn accompagnait M. Bailey ; car il m'écrit en ce sens après la conversation que je cite. Peut-être le Juge Rogers était-il aussi présent.

Je ne puis l'affirmer néanmoins ; en effet, durant mon séjour à Washington, j'avais, chaque jour, une succession non interrompue de visiteurs ; sans compter un courrier quotidien de vingt-quatre lettres environ, et une moyenne de trente dépêches, et tout cela au sujet de la distribution des emplois. Je n'ai pu m'occuper de ma correspondance qu'à l'aide et plus capables de soutenir une pareille dépense, pour se lancer dans cette grande entreprise.

Ce fut là où le lendemain, je rencontrai le Juge Rogers à une séance de la délégation, chez M. Gay ; messieurs King, Blanchard et Gay y assistaient.

On discuta partiellement les questions qui nous avaient occupés, et finalement on mit sur le tapis le sujet du choix des fonctions d'Estimateur du Port aux trois noms, on passa au scrutin celui de M. Bailey. Au cours de la discussion, je parlai amicalement chaudement de M. Bailey devant la délégation, parce que le plaidoyer devenait nécessaire, à la suite de diverses objections soulevées contre sa nomination.

Et lorsque fut faite enfin la proposition de signer le document en sa faveur, un membre de la délégation, M. Blanchard exprima une la priv en considération en fut différée ; qu'il n'était pas prêt à y apposer sa signature ; qu'il était d'autres sujets dont il fallait discuter avant qu'il ne prenne un engagement relatif à cette place d'Estimateur.

Il ressortit de cette séance que plusieurs des membres de la délégation avaient des objections à engager immédiatement à l'endroit de ces fonctions. Ils pensaient qu'en le faisant, on agirait prématurément, et, la recommandation fût-elle signée, par son ami le Juge Rogers, ne fut pas signée.

J'avais insisté pour qu'elle le fût, néanmoins, fidèle à la règle que j'avais invariablement suivie, je ne pouvais aller plus loin, en face de la répugnance à agir qui se manifestait parmi la délégation.

Donc on n'agit pas ; pourtant je conservais l'espoir que l'appui de la délégation viendrait à M. Bailey. Ensuite je fis une longue réponse les paroles amicales qui furent dites à son endroit. A la clôture de la séance ; mais la délégation n'y prit point l'engagement qu'il désirait.

Immédiatement après cet incident, j'allai avec le juge Rogers, faire prendre son bagage, afin qu'il fût transporté chez moi, et pendant ce temps, je rencontrai M. Bailey à l'hôtel où demeurait le juge. J'avais rempli la promesse faite à lui et à ses amis, en prenant sur moi de signer la nomination. Et je me rappelle lui avoir dit que j'avais fait du mieux ; que j'avais essayé de lui être utile, et espérais pouvoir l'être.

J'ajoutai que je croyais la délégation bien disposée, mais que le juge Rogers lui donnerait des détails complets à ce sujet. Il me combla de remerciments. Par un sentiment de délicatesse je préférais que les objections avancées contre lui et mes efforts en sa faveur lui fussent rapportés par quelqu'un autre que moi, et je lui laissai le démon aspuit. Plus tard je reçus de M. Bailey une lettre dans laquelle, en j'ai bon souvenir, il me remerciait de mes efforts, de ma sympathie envers la délégation, et ajoutait qu'il espérait que je n'occuperais de ses intérêts.

Ce fut seulement par une lettres du 24 et du 25 juillet, lettres relatives au bruit de la nomination d'un autre candidat et à son opinion sur celui-ci, que j'appris que M. Bailey considérait que la délégation s'était liée envers lui relativement au poste d'Examinateur, et qu'il désirait que j'intervinsse auprès du Président ou d'autre part de la Justice. Je répondis sur le champ, en exprimant ma surprise de son interprétation, et sa l'assurant qu'il était sous le coup d'une erreur.

Evidemment si j'avais été guidé par quelque motif d'égoïsme, et si j'avais eu un autre mobile qu'une bienveillance désintéressée dans ce que je tentais pour M. Bailey, on pourrait douter de mes intentions, du mon objet.

Mais il était certainement plus probable, en présence de ces faits, que M. Bailey se trompe, en croyant que je lui avais promis de présenter son nom au Président, en dehors de la délégation. Il est plus vraisemblable qu'il en soit ainsi, que de m'attribuer l'intention de me départir d'une règle laquelle j'ai demeuré fidèle, à l'égard de tous les autres emplois ; alors même que je subissais la pression d'amis, auxquels je n'ai jamais reçu que marques de respect et de courtoisie.

Dès le début, j'ai le Président, non pas pour présenter des noms, soumettre des nominations, mais pour demander quelle serait la règle de conduite de l'Administration relativement à la distribution des emplois, et pour déclarer que j'étais délégué pas les candidatures et désirais savoir le bon plaisir du Président au sujet de celles-ci. J'ajoutai que si l'Exécutif désirait en disposer de lui-même, je serais aussi relevé d'une responsabilité stérile.

On me répondit que le Président voulait avoir la bouche mon avis et celui de mes collègues. J'acquis aussi l'assurance que MM. King, Blanchard, Gay et Litton sympathisaient avec moi personnellement et politiquement ; chacun d'eux m'offrit son appui cordial, sans que je le sollicitasse. En telle conjoncture je jugeai qu'il était de mon devoir de me consulter avec ceux de mes collègues à Washington qui ne représentants officiels à Washington du peuple de mon Etat! Qui pouvais-je donc consulter, sinon les Représentants du peuple, quand, demandé de le servir, non point au sein de notre Etat même, mais à Washington.

Quant à moi, je n'avais pris aucun engagement, fait aucune promesse, si pénible qu'il m'eût été d'opposer un refus à mes amis les plus intimes, les plus chers. Mon sentiment était qu'en pareille circonstance, dans la position par moi occupée, je ne pouvais ne laisser guider par mes désirs personnels, ni par les aspirations personnelles de mes amis de la Louisiane, si honorés et si puissants qu'ils fussent ; qu'au dessus de tout se plaçait l'intérêt du parti et de notre population ; que je devais à la délégation, mes collègues au Congrès, d'agir envers eux comme ils avaient agi envers moi, de conférer avec eux en pleine liberté ; dans un esprit dégagé de tout engagement, de toute promesse ; prêts à donner notre avis au Président ; à garantir à son Administration un parti fidèle ; à garantir à son Administration, de la Louisiane, des employés dignes, dans les départements exécutifs du Gouvernement Fédéral.

Jamais je n'ai promis de présenter aucun nom au Président, en dehors de l'action de la délégation, quand il s'est agi de postes importants en Louisiane. Dans un sent cas (et ce n'était pas celui de l'Estimateur) j'ai présenté à un membre du Cabinet, sans avoir préalablement consulté la délégation, le nom d'un candidat. Et encore cela n'est-il fait par la personne chargée alors d'écrire ma correspondance (je ne pouvais me servir de ma main en ce moment-là). Par mégarde, mon secrétaire envoya la dite recommandation, au lieu de la soumettre d'abord à la délégation, ainsi que j'